

AFRIQUE DU SUD

LEVEZ LES BARRIÈRES QUI EMPÊCHENT LES FEMMES DES ZONES RURALES D'ACCÉDER À LA SANTÉ

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

AFR 53/001/2012

AILRC-FR

Mars 2012

Monsieur le ministre,

Depuis trois ans, l'Afrique du Sud a accompli d'importants progrès dans la lutte contre le VIH/sida. Mais les populations rurales, et surtout les femmes, subissent une discrimination qui les empêche de réaliser leur droit à la santé.

Les obstacles physiques et la pauvreté empêchent les habitants des zones rurales défavorisées d'obtenir ou de poursuivre les traitements antirétroviraux qui peuvent leur sauver la vie. En raison du coût des transports, du mauvais état du réseau routier et de l'insécurité alimentaire, ces personnes ont du mal à préserver leur santé.

De plus, la discrimination à l'égard des femmes perdure et met leur santé en danger. Je vous prie instamment :

- . de veiller à ce que tous les services du gouvernement s'impliquent dans la lutte contre le VIH/sida et la discrimination fondée sur le genre ;
- . de développer les zones rurales de façon prioritaire, en faisant bénéficier toutes les populations de meilleures routes d'accès et d'un réseau de transports abordable ; et
- . de combattre l'insécurité alimentaire qui frappe les ménages pauvres au moyen de programmes d'aide sociale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Nom :

Pays :

Jacob Gedleyihlekisa Zuma
President of the Republic of South Africa
Union Buildings
Private Bag X1000
Pretoria 0001
Afrique du Sud



Une route de campagne dans la province du Kwazulu-Natal, en Afrique du Sud (juin 2011).
© Gille de Vlieg